

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique du projet de Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Niort

Par arrêté en date du 28 septembre 2021, le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique du projet de Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme de Niort portant notamment sur l'adaptation d'un projet (OAP « Sud Avenue de Limoges » accompagné d'un Emplacement Réservé pour une Servitude de Mixité Sociale de ce secteur), la modification d'emplacements réservés et de dispositions réglementaires.

La Présidente du Tribunal Administratif de Poitiers a désigné Monsieur Gabriel DUVEAU, commissaire enquêteur.

La décision d'approbation de la Modification n°3 du PLU de Niort relève de la compétence du Conseil d'Agglomération de la Communauté d'Agglomération.

L'enquête se déroulera du vendredi 22 octobre à 9h30 au mardi 23 novembre 2021 à 17h00.

Le dossier d'enquête peut être consulté sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (https://www.niortagglo.fr/habiter-etudier/urbanisme/documents-durbanisme-en-vigueur/index.html), et aux heures habituelles d'ouverture :

- à l'accueil de l'urbanisme de la Mairie de Niort (1, place Martin Bastard 79000 Niort, bâtiment Triangle) : 9h-12h et 14h-17h (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ; 10h-16h le mercredi.
- dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Niortais (140 rue des Equarts, 79027 Niort Cedex) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.

Dans chaque lieu d'enquête, le dossier sera accompagné d'un registre d'enquête publique à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, sur lequel les observations et propositions du public pourront être consignées, pendant la durée de l'enquête. Un poste informatique permettant de consulter le dossier d'enquête sera également mis à disposition au siège de la Communauté d'Agglomération.

Le commissaire-enquêteur recevra au cours de permanences prévues :

- le vendredi 22 octobre 2021, de 9h30 à 12h30, au siège de la Communauté d'Agglomération
- le mercredi 10 novembre 2021, de 13h00 à 16h00, en Mairie de Niort
- le mardi 23 novembre 2021, de 14h00 à 17h00, en Mairie de Niort

A noter que toutes les mesures sanitaires seront prises pour faire face à la pandémie de COVID et assurer la réception du public dans de bonnes conditions (mesures barrières ...).

Les observations et propositions peuvent être également adressées à l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur, (en mentionnant « Enquête publique / Modification n°3 du PLU de Niort») :

- Par courrier postal adressé à la Communauté d'Agglomération du Niortais : 140 rue des Equarts, CS 28770, 79027 Niort Cedex
- Par courrier électronique à l'adresse : enquete-plu-niort@agglo-niort.fr

Les observations et propositions reçues par voie électronique seront consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération (https://www.niortagglo.fr/habiteretudier/urbanisme/documents-durbanisme-en-vigueur/index.html).

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne, sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

Toute information relative au projet de Modification n°3 du PLU de Niort ou à la présente enquête publique peut être demandée :

- Au Maire de la Commune de Niort
- Au Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais

A l'issue du délai d'un mois prévu par l'article 6 de l'arrêté susvisé, une copie du rapport et des conclusions motivées sera tenue à la disposition du public en Mairie de Niort ainsi qu'au siège de la Communauté d'Agglomération pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ces documents seront également mis en ligne sur le site Internet de la Communauté d'Agglomération.